

# L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU SENEGAL

## Informations générales

Nom officiel du pays : SENEGAL

Capitale : Dakar

Population : La population sénégalaise est estimée à 13 567 338 d'habitants en 2013 et connaît une augmentation rapide. Les moins de 20 ans représentent 55 % de cette population dont le taux annuel de croissance est de 2,8 %

Langue officielle : Le français – Langue nationale : Le wolof qui est parlée par les  $\frac{3}{4}$  de population

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis 2005.

## Le système d'enseignement secondaire

**L'enseignement secondaire**, réservé pendant longtemps à une élite, va constituer **une nouvelle priorité pour les années à venir** : les effectifs se sont accrus et les moyens humains et matériels peinent à suivre la demande, même dans les lycées d'excellence.

**Pour résumer** : un enfant sénégalais entrant en première année du cycle élémentaire public en 2010, en tenant compte des redoublements, a, en moyenne, environ 65% de chances d'atteindre le CM2, 42% de chances d'atteindre la 3ème, 21% la terminale et 8% d'avoir son baccalauréat.

Il existe 2 filières dans l'enseignement secondaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur e au Sénégal

-Une **filière générale** découpée en 2 groupes mentions : L et S.

La filière littéraire (L) est décomposée en 2 principales sous filières (L1 correspondant à langue et civilisation moderne, et L2 correspondant aux sciences humaines)

A noter la création d'une filière en L en Bac Arabe en 2013

La filière scientifique (S) est décomposée en 2 principales sous filières (S1 correspondant à l'ancien Bac C, sciences exactes et S2 correspondant à l'ancien Bac D, sciences expérimentales.

La scolarité s'effectue en 3 années après l'obtention du Brevet de fin d'études moyen (BFEM)

-Une **filière technique** découpée en 4 mentions : S3 : Sciences et techniques - S4, S5 : Sciences agronomiques - G : Comptabilité gestion - F6 Chimie

La scolarité s'effectue en 3 années après l'obtention du Brevet de fin d'études moyen (BFEM)

L'enseignement se fait en Langue française. Il n'est obligatoire mais il existe une politique incitative avec le programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF). La fin des études secondaires est sanctionnée par un diplôme appelé le Baccalauréat. Les candidats à cet examen le passent en général à l'âge de 20 ans. Son contenu est composé d'épreuves écrites et orales avec des coefficients correspondant aux matières dominantes de chaque série. Le système de notation du Bac est basé sur la somme des notes divisée par la somme des coefficients. Le candidat doit obtenir une moyenne minimum de 10 à l'issue des épreuves du 1<sup>er</sup> groupe. Il existe un 2<sup>ème</sup> groupe si l'élève a obtenu au moins 8 de moyenne à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe.

On compte en 2013, 460 établissements d'enseignement secondaire dans le pays. Chaque année, le nombre de candidats au diplôme de fin d'études secondaires était de 107 000 en 2013, 102 200 pour la filière générale, 4 200 pour la filière technique. Le taux de réussite global à ce diplôme est d'environ 40%.

**Il existe 3 établissements proposant le programme du Bac français, parmi lesquels le lycée français Jean Mermoz à Dakar.**

Les élèves en programme français font l'objet d'exemption des frais de dossier Campus France et de l'entretien pédagogique.

Il existe un établissement proposant une section bilingue francophone assurant un cursus complet d'études secondaires dont les élèves sont dispensés du test de contrôle des connaissances de français. Il s'agit de l'établissement West African Collège of the Atlantic (Waca).

## **Le système de l'enseignement supérieur**

### **>Panorama général de l'enseignement général en 2012**

#### ***Le réseau des établissements d'enseignement supérieur***

On compte au Sénégal environ 150 établissements d'enseignement supérieur. Parmi eux, on compte : 5 universités publiques représentant, 70% des effectifs.

Le nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur s'est fortement développé passant de 31 écoles et instituts privés en 2000 à 148 en 2010-2011.

A souligner également l'implantation d'établissements français ou de formations délocalisées, parmi lesquels : BEM (Bordeaux école de management), ETTICA (Ecole des techniques du Commerce, de la communication et des Affaires), CUR JF CHAMPOLLION, 'Licence de Droit université d'Albi, UEA 'Université euro Afrique, Licence de droit de l'université Jules Verne d'Amiens),

L'enseignement supérieur sénégalais a accueilli, durant l'année universitaire 2011-2012, 120 000 étudiants dans son réseau d'université et d'établissements d'enseignement supérieur. Les effets positifs de l'augmentation des taux bruts de scolarisation ont fortement accru sur la demande d'accès à l'enseignement supérieur, ainsi qu'une augmentation régulière de la proportion des filles dans le secondaire (41.6 en 2009). Les projections réalisées en la matière anticipent une population supérieure à 150 000 en 2015.

## ***L'accès à l'enseignement supérieur***

Les universités sont ouvertes à tous les étudiants remplissant les conditions requises sans distinction de nationalité, de race, de religion, ni d'opinion dans la mesure des places disponibles

L'accès à l'enseignement supérieur sur présentation du diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat)

Les candidats sont sélectionnés, par ordre de mérite et dans la limite des places disponibles parmi les élèves titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire de l'année en cours

L'admission dans les écoles et instituts universitaires se font sur concours (Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) ; Ecole Supérieure Polytechnique (ex ENSUT, EPT, ENSETP) ; Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) ; Institut National Supérieur de l'Education Populaire et de Sport (INSEPS) ; Institut des Sciences de la Terre (IST) ; Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA de Thies), Institut de formation Agricole et Rural (ISFAR)

L'admission à l'Université de Saint-Louis se fait sur la base d'une sélection

## ***Les types de cycle***

Le système universitaire au Sénégal est le système LMD mis en place progressivement depuis 2002 (textes fondateurs) mais réellement effective depuis 2011.

Il existe un cycle universitaire court (IUT) à l'ESP ainsi que de nombreuses licences professionnelles (11 licences pro mises en place dans le cadre du Fsp U3E)

Il existe également un cycle BTS

Le dispositif est complété par des écoles et institut techniques

## ***Les diplômes de l'enseignement supérieur***

Les principaux diplômes sont :

- Le Baccalauréat
- Le Dut obtenu en 2 ans à l'issue d'un cycle à l'ESP en Cycle public (Dst en cycle privé)
- Le BTS (diplôme d'état (DTS pour le diplôme d'école)
- La Licence obtenue après 3 années d'études
- La Licence professionnelle (3 ans)
- Le grade de Master (5 ans)(le passage de la Licence au Master et du m1 au M2 n'est pas automatique)
- Le Diplôme Supérieur d'Etudes Comptables et de gestion (DSCG) obtenu en 3 ans

- Le diplôme d'ingénieur : (5 années)
- Le Bachelor (3 années en école de commerce)

### **La mobilité étudiante au Sénégal vers la France**

- Nombre total d'étudiants en mobilité: Environ 12 000 en 2009 (source Unesco)
- Nombre total d'étudiant en mobilité vers la France: 9842 en 2010-2011 dont 8316 étaient à l'université soit 85%]
- Principaux domaines d'études visés : Droit sciences politique, Sciences économiques, AES, Sciences et Staps, ,  
Lettres, sciences humaines,
- Evolution de la mobilité vers la France : le taux de visas délivrés à constamment augmenté entre 2006 et 2011 passant de1492 à 1944.
- Caractéristiques de la mobilité vers la France : La mobilité est plutôt de nature individuelle (75%), mais la mobilité encadrée progresse grâce aux efforts du poste.

### **Autre :**

- Principales destinations à l'étranger pour études : France au 1<sup>er</sup> rang, Etats unis 2<sup>ème</sup> rang, Maroc 3<sup>ème</sup> rang, Canada 4<sup>ème</sup> rang.

### **Les principaux programmes de bourses entre le Sénégal et la France**

- Bourses de la coopération françaises réservées aux doctorants et post doctorants
- Bourses d'excellence du gouvernement Sénégal
- Bourses région Ile de France (Master)

### **Autres informations sur l'enseignement en Au Sénégal**

#### **La situation générale de l'enseignement supérieur**

Le Sénégal a une vieille tradition d'enseignement supérieur. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est l'une des plus anciennes d'Afrique de l'Ouest. Jusqu'aux années 1970, elle était, de par sa capacité d'accueil et la qualité de ses enseignements, la plus réputée de l'espace africain francophone

Le déroulement des études supérieures en est plutôt précaire car on constate de lourds problèmes de sureffectifs chaque année dans l'enseignement supérieur public, avec des incidences négatives sur la qualité de la formation

L'année 2012 a été marquée par une crise de l'enseignement secondaire et supérieur publics,

Le système universitaire et de recherche sénégalais se trouve actuellement dans une phase de restructuration. Les hautes autorités de l'Etat montrent une évidente volonté de changement mais sont contraintes par des moyens financiers limités et par un climat social peu favorable

### **Pour plus d'informations**

Lien vers le site CampusFrance du pays : [www.senegal.campusfrance.org](http://www.senegal.campusfrance.org)

Contacts :

Espace Campus France Sénégal

M François Miorcec : [francois.miorcec@institutfrancais-senegal.com](mailto:francois.miorcec@institutfrancais-senegal.com) +221 33 839 51 37

SCAC Attaché de coopération, secteur éducatif, recherche, francophonie jeunesse.

Mr Eric Coignard : [eric.coignard@diplomatie.gouv.fr](mailto:eric.coignard@diplomatie.gouv.fr) + 221 33 839 51 75

Date de création de la fiche : Novembre 2013